

■ **Fondation des Amis du Prix de Lausanne**, à 1004
Lausanne, avenue des Bergières 14, Le Presbytère, c/o FONDA-
TION EN FAVEUR DE L'ART CHOREGRAPHIQUE, CH-550-
1055502-4. Nouvelle fondation. Acte de fondation: 19 août 2008.
But: soutenir le Prix de Lausanne pour favoriser sa pérennité tout
en maintenant son niveau d'excellence (pour but complet cf. acte
de fondation). Les fondateurs se réservent expressément la possi-
bilité de faire modifier le but par l'autorité de surveillance, en ap-
plication de l'article 86a CC et des statuts. Organisation: conseil
de 3 à 7 membres; organe de révision. Membres du conseil: Krasna
Casella Beth, de Genève, à Chêne-Bougeries, présidente, Gebhard
Charles, de et à Küsnacht (ZH), vice-président, Leroy Patricia, de
Pully, à Lausanne, secrétaire, et Besso Laurent, de Zurich, à Féchy,
trésorier, tous avec signature collective à deux. Organe de révision:
Fiduconsult Golay SA (CH-550-0171293-4), à Lausanne.
Registre journalier no 11234 du 15.09.2008
(04658274 / CH-550.1.055.502-4)